

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

COMMENT LA FRANG-MACONNERIE FINIRA ?—
CHRONIQUE DIOCÉSAINNE: arrivée de Mgr de Montréal; Son Eminence le cardinal Tachereau à Montréal; Mgr des Trois-Rivières, hôte de Mgr l'Archevêque.—
UN PÈLERINAGE EN ANGLETERRE.—
PROGRÈS DU CATHOLICIS-



SOMMAIRE

ME — LE 20 SEPTEMBRE — LA LETTRE DU PAPE ET L'ITALIE OFFICIELLE.— LE CONGRÈS DE TRÈVES.— LA NATIVITÉ DE LA SAINTE-VIERGE A LYON.— LA LAICISATION DE L'HOPITAL LA RIBOISIÈRE.— LES SOULIERS ROUGES.— HISTOIRE D'UNE CONVERSION. (*Suite et fin.*)

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
M. L. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY
Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal,

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES

| | | |
|--------------|------|------------------|
| LUNDI, 10 | OCT. | —Saint-Cyprien. |
| MERCREDI, 12 | “ | —Saint-Edouard. |
| VENDREDI, 14 | “ | —Saint-Eustache. |

FETES DE LA SEMAINE.

| | | |
|--------------|------|---|
| DIMANCHE, 9 | OCT. | Dix-neuvième dim. après la Pentecôte. Mater, de la B. V. M., d. m., orns blancs. |
| Lundi, 10 | “ | —S. Fra de Borgia, C., sem., orns blancs. |
| Mardi, 11 | “ | —De la Fête, ornements verts. |
| Mercredi, 12 | “ | —De la Fête, ornements verts. |
| Jeudi, 13 | “ | —S. Edouard C., sem., ornements blancs. |
| Vendredi, 14 | “ | —S. Calixte, P. M., doub., ornements rouges. |
| Samedi, 15 | “ | —Ste Thérèse, V., doub., ornements blancs. |

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE. — Jeudi 13, à 8½ heures, messe du Saint-Esprit pour l'ouverture des cours universitaires, célébrée par Mgr l'Archevêque de Montréal.

A 10 heures le même jour, le clergé du diocèse présentera à Mgr l'Archevêque ses hommages à l'occasion de la fête de Sa Grandeur.

JOLIE FÊTE. — Dimanche 9, bénédiction de la pierre angulaire de l'église par Mgr l'Archevêque de Montréal, et Confirmation.

Dimanche 9. — Solennité du titulaire de Saint-François d'Assise à la Longue-Pointe, Saint-Placide et Saint-Bruno.

Comment la Franc-Maçonnerie finira

En même temps qu'elle est devenue toute-pliissante, la Franc-Maçonnerie a perdu cette auréole mystérieuse qui avait longtemps fait une partie de sa force et tout son attrait pour la plupart des hommes. Tout son secret est tombé, et le premier venu peut savoir, aujourd'hui, la triste et honteuse réalité qui se cachait derrière des voiles désormais déchirés. Le mystère lui est devenu impossible. Ce n'est plus une société secrète, mais une société violente, qui use imprudemment d'un pouvoir qu'elle a conquis par des moyens connus du public.

Elle enserre la nation, mais nous la voyons manœuvrer, nous suivons ses actes comme ceux d'un personnage masqué dont chacun sait le nom. Nous savons qu'elle s'appuie sur les mauvais instincts de l'homme, sur les passions que le paganisme avait divinisées, et nous comprenons sans peine que là est sa force momentanée. Mais nous voyons aussi avec certitude que là est sa perte inévitable.

La Franc-Maçonnerie est, en résumé, une hérésie d'une sorte spéciale. Elle a peu de doctrine positive, si ce n'est que tous les penchants de la nature doivent être satisfaits. Or, nous savons que la nature humaine, depuis la chute originelle, penche vers le mal.

Sa doctrine est surtout négative. Elle repousse toute religion, tout en prétendant les tolérer également. Elle est et se déclare, par tous ses organes, l'ennemie irréconciliable de la religion de Jésus-Christ. En passant par-dessus le troupeau maçonnique, dont la seule philosophie est un naturalisme grossier, et en remontant aux meneurs occultes, qui déjà ont de nombreux prosélytes en Italie et même en France, on arrive au vrai principe doctrinal de la secte, au culte effectif de Satan. On l'invoque et on l'évoque communément dans certains centres sectaires italiens.

Dans l'état actuel, on peut prévoir l'avenir de cette société. Elle aura le sort de toutes les hérésies. Qui s'occupe aujourd'hui de l'arianisme qui a été maître de l'Europe pendant des siècles ? Qui connaît le manichéisme, le socinianisme, le jansénisme, qui ont, chacun pendant longtemps, causé tant de maux ? Qu'est devenu même le protestantisme, en tant que religion ?

La Franc-Maçonnerie, issue de plusieurs hérésies et n'ayant gardé, pour toute doctrine, que la négation comme moyen de perversion, tombera comme les autres. Elle n'est plus soutenue aujourd'hui que par ceux qu'elle a hissés au pouvoir et qui ont besoin d'elle comme elle a besoin d'eux. C'est un échafaudage, une association d'intérêts qui ne résistera pas à un choc suffisant, et qui ne laissera rien après sa chute, sinon le souvenir de ses méfaits et de plus d'un siècle de calamités.

Quand et comment se produira le coup qui marquera sa fin ? Lorsque le public la connaîtra aussi bien que la connaissent les

hommes qui lisent et précèdent nécessairement le public. C'est l'œuvre d'un peu de temps, de quelques années sans doute. On peut abrégér ce temps en vulgarisant les connaissances acquises, par des publications populaires, par des journaux et des livres.

C'est un travail nécessaire, auquel les chrétiens doivent se dévouer. Léon XIII le recommande. C'est en cela notamment que le grand Pie IX a dit : " La bonne presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine." On s'étonne souvent de la lenteur avec laquelle les faits les plus patents pénètrent dans les masses, et l'on s'en impatienté. C'est une loi de l'humanité, et l'observation de l'histoire démontre qu'il en a toujours été de même.

Il faut ajouter que le mal, les connaissances mauvaises, qui flattent les penchants pervers, pénètrent infiniment plus vite que les autres. C'est même là une preuve du penchant vicieux de la nature depuis la chute originelle. Le bien est extrêmement lent à revenir. Le devoir de chacun est de travailler à son retour sans se décourager. Ceux qui savent et comprennent doivent, à cet égard, instruire les autres et se rappeler que Dieu ne compte pas plus les siècles que les jours : *Patiens quia æternus.*

A cette bonne page de la *Semaine* du Mans ajoutons ces excellentes lignes de la *Semaine* de Chambéry :

" Il y a un abîme entre le siècle de Voltaire et le nôtre. Le premier était un déclin, une chute que personne ne voulait voir et qui trouvait des complices, surtout parmi ses victimes. Nul mouvement catholique et partout l'aveuglement. Notre siècle, au contraire, est une aurore ; les ténèbres tombent et la lumière se fait. La Franc-Maçonnerie vit toujours et ses méfaits continuent. Julien aussi était terrible la veille de sa mort, et Arius n'entraît-il pas en triomphe à Constantinople le jour même où il fut terrassé ?

Il ne reste plus aujourd'hui à la secte que les oripeaux de Voltaire et le bras de quelques jouisseurs républicains. Tout cela tombera au ruisseau demain, comme tout ce qui y est tombé depuis 1800. On en souffre toujours, mais comme des suprêmes angoisses d'une longue maladie, ou des dernières destructions d'un incendie.

Sous le feu de la Maçonnerie qui agonise, les catholiques jettent les bases de la France chrétienne. Le secte peut user ses dernières cartouches ; ils ne reculeront pas et l'Eglise mettra cette hérésie en terre avec toutes les autres.

Quant aux hommes, ils ont été cent fois avertis : ils peuvent, ou finir misérablement et honteusement avec la secte, en se vautrant dans la corruption et l'or qu'elle leur donne, ou bien ils peuvent hâter le triomphe de la France chrétienne et voir se lever l'ère d'une des plus grandes, des plus prospères et des plus glorieuses époques de notre patrie.

En étudiant consciencieusement l'histoire moderne, nous avons

vu combien est absolument vraie cette parole de Lamennais, au temps où il était fidèle : La Révolution veut détruire le catholicisme ; il n'y a pas d'autre question dans le monde. C'est le résumé, le fond de l'histoire de France depuis cent cinquante ans.

Il ne peut être parlé de *conciliation*, quand on est certain par l'expérience que c'est la *suppression* qu'on cherche et qu'on veut. Le mot de conciliation, dans ces cas, est simplement une ruse de guerre pour circonvenir et duper ceux qui défendent la place. Quelques-uns y ont été trompés ; beaucoup plus feignent d'y croire par lâcheté ou pour satisfaire ces mesquines ambitions toujours prêtes à pêcher dans toutes les eaux troubles.

Vous tous qui le pouvez, n'hésitez donc plus. Le feu est à la maison et chacun doit payer de sa personne pour le sauver. A cette heure, devant le danger suprême que nous courons tous, rester les bras croisés et lâcheté ou trahison. Que penser de ces hommes, jeunes ou vieux, qui gémissent du temps présent et passent pourtant leur vie au cercle, aux courses, au bal, au milieu des insanités ou des hontes de " la haute vie ? " Quel malheur ou quelle force inconnue pourra décider ces inutiles à agir ?

Si dans le camp honnête, il n'y avait plus de lâcheté ni de nos valeurs, la France serait sauvée demain.

CHRONIQUE DIOCESAINE

Après une absence d'un mois, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque est rentré lundi soir à Montréal. Pendant son voyage, Monseigneur a consacré la cathédrale de Saint-Boniface, l'église de Sainte-Marie de Winnipeg et celle de Saint-Norbert.

Son Eminence le cardinal Taschereau est arrivé mardi à Montréal, et est descendu au presbytère de Saint-Patrice où il a présidé, le lendemain, à un mariage.

Dans la journée, le Cardinal, accompagné de Mgr Marois, s'est rendu à l'archevêché pour saluer Mgr de Montréal.

Son Eminence est partie jeudi pour Toronto où Elle va présider à la pose de la première pierre d'une église. Elle assistera à l'ouverture des cours universitaires, de la faculté Laya, à Montréal, le 13 courant.

Le jour de la fête de saint François, patron de Mgr Lafleche, Sa Grandeur se trouvait, à l'archevêché, l'hôte de Mgr de Montréal. Plusieurs prêtres sont allés à cette occasion, présenter leurs hommages à Mgr des Trois-Rivières.

☞ M. l'abbé Tanguay s'embarque à Québec, le 21 de ce mois, pour Rome où il va assister au mariage de son filleul, le jeune comte

Maroni, garde-noble, avec la comtesse Maria Pecci, nièce de Sa Sainteté Léon XIII.

M. Tanguay est chargé de présenter au Souverain-Pontife l'adresse du clergé du diocèse d'Ottawa à l'occasion de son Jubilé.

Monsieur l'abbé Gédéon Huberdeau, décédé le 2 octobre au couvent de Saint-Isidore de la Longue-Pointe, était membre de la société d'une messe.

T. HAREL, Ptre, *chancelier*.

Un Pèlerinage en Angleterre.

Le *Monde* dit, à l'occasion d'un pèlerinage accompli en Angleterre, à Lindisfarne, en l'honneur de saint Cuthbert :

“ Saint Cuthbert avait débuté dans la vie en simple berger, comme notre Jeanne d'Arc, d'ailleurs, comme notre Germaine Cousin, comme le grand Pape Sixte-Quint. Mais ce berger du septième siècle s'était fait moine de Saint-Colomban et était devenu la gloire de son Ordre. Nommé prieur de son abbaye, il avait non seulement gouverné ses religieux avec sagesse et prudence, mais il avait employé toutes ses forces et tout son zèle à prêcher à toutes les populations environnantes la loi de Jésus-Christ. On voulut le faire évêque de Lindisfarne ; il résista d'abord avec énergie. Mais il dut se rendre et se résigner à l'épiscopat. Et Dieu montra qu'il était content de l'obéissance de son serviteur, car saint Cuthbert eut le don de prophétie et le don des miracles. Le récit de sa vie est plein de prodiges.

“ Et c'est en l'honneur de ce saint que, le 11 août, dans cette Angleterre, où si longtemps l'hérésie a régné d'un règne intolérant et cruel, une foule de pèlerins, évaluée selon les journaux de 8,000 à 12,000, se mettaient en marche vers Lindisfarne. Le pèlerinage n'est pas sans difficulté. Il faut traverser entre Beal et Lindisfarne, environ trois milles (une lieue), d'un terrain sablonneux et en grande partie recouvert d'eau. Les difficultés n'ont point ralenti le zèle des pèlerins. Toute la foule a heureusement opéré le trajet de l'île de Lindisfarne, et, comme l'église du lieu où devait prêcher Mgr Patterson s'est trouvée trop petite, le plus grand nombre a dû en plein air écouter le sermon d'un Père bénédictin. On se serait cru transporté aux beaux jours de l'ancienne Eglise, a écrit un témoin oculaire. Tout s'est passé dans un ordre parfait, et après avoir entendu messes et sermons, les pèlerins n'ont pas voulu reprendre le chemin du logis sans avoir pieusement visité les ruines de l'abbaye et tout ce qui rappelle, à Lindisfarne, le souvenir de saint Cuthbert.

“ Le *Newcastle Daily Chronicle*, qui nous donne ces intéressants détails sur le pèlerinage de Lindisfarne, dit que l'évêque marque une “ période dans l'histoire du catholicisme anglais.” Partout les pèlerins n'ont rencontré sur le passage que bienveillance et sympathie. Les journaux protestants qui se sont occupés du pèlerinage en ont parlé comme d'une entreprise un peu originale et méritoire, et qui, en somme, n'était point sans intérêt.....”

Progrès du catholicisme.

A Stockholm, lors de la dernière fête de Pentecôte, il y a eu trente-cinq convertis, parmi lesquels des personnes distinguées ont fait leur abjuration. Le luthéranisme perd chaque jour du

terrain dans le respect de la population ; ce qu'il faut attribuer en partie aux ravages de l'immoralité. On a enregistré, l'an dernier, 816 divorces en Suède et récemment on chassait de l'athénée de Stockholm près de cent élèves pour faits d'immoralité..... La situation des campagnes est meilleure.

Le catholicisme, mieux connu, inspire des croissantes sympathies. Une *fancy fair* organisée, il y a peu de temps, en faveur du nouvel hospice catholique de Stockholm, a produit 38,000 francs recueillis en grande partie parmi les luthériens.

Le nouveau prélat apostolique du Nord, Mgr Falize, faisait, ces jours derniers une visite officielle à Christiania : il y fut reçu par les autorités de la manière la plus distinguée, bien qu'il portât le costume ecclésiastique et la croix épiscopale. Les journaux protestants eux-même vantent ses talents et sa science.

Depuis 1848, les missionnaires catholiques jouissent dans le Pannemarck d'une liberté complète. On y trouve 12 églises de notre culte, 30 prêtres et plus de 4,000 catholiques. Une trentaine de sœurs hospitalières desservent 3 hôpitaux et 12 écoles. Les Pères Jésuites ont à Copenhague un collège qui compte 40 étudiants.

En Norwège, où le séjour de prêtres catholiques était interdit, jusqu'en 1815, sous peine de mort, on ne comptait, il y a 20 ans, que 150 catholiques : aujourd'hui, la mission en compte près de 800, presque tous convertis ; il y a vingt prêtres et huit églises. Des sœurs de charité desservent deux hôpitaux et dirigent huit écoles.

LE 20 SEPTEMBRE.

Le 20 septembre, il y a eu dix-sept ans que les armées italiennes firent irruption dans Rome et qu'une usurpation sacrilège enleva au Pape, avec sa capitale, le dernier lambeau de son pouvoir temporel.

Que de choses ont changé depuis cette date et que l'homme disparus ! Pie IX n'est plus ; Victor Emmanuel l'avait précédé d'un mois dans la tombe ; Napoléon III est mort en exil : la victime, l'auteur et le protecteur des agressions subalpines, sans compter Cavour, ce ministre franc-maçon qui les avait machinées de longue main, ont quitté la scène du monde.

Mais il y a quelque chose qui n'a pas changé : c'est l'attitude de la Papauté vis-à-vis des triomphes de la force ; il y a quelque chose qui a survécu aux hommes : c'est la cause même pour laquelle Pie IX a lutté et souffert, la cause de la souveraineté pontificale.

Ceux qui ont cru bénéficier des faits accomplis n'avaient rien négligé cependant pour s'assurer, à eux et à leurs successeurs, la tranquille possession des dépouilles de l'Eglise. Ils n'y sont pas parvenus : le royaume italien est agité, inquiet, animé d'un vague

désir de se rapprocher du Vatican et de faire légitimer une situation irrégulière dont il a conscience.

Et voici que, de toutes parts, des voix s'élèvent pour revendiquer l'indépendance pontificale. A Trèves, les catholiques allemands, réunis en congrès, ont voté une résolution établissant que " la souveraineté territoriale du Saint-Siège est absolument nécessaire pour l'indépendance et la liberté du gouvernement de l'Eglise."

Les évêques prussiens, dans leur lettre pastorale collective, rédigée à la conférence de Fulda, émettent les mêmes réclamations.

A Liège, les catholiques belges s'unissent aux catholiques allemands, et ils donnent à la question romaine le premier rang dans leurs délibérations et leurs résolutions. Un orateur déclare justement que, " tant que le Pape n'est pas complètement indépendant, les catholiques du monde entier ne sauraient être entièrement libres." Et il ajoute : " La question est universelle. Nous ne défendrons pas seulement le droit de notre Père, mais encore nos droits. Rome est à tous. La question romaine est au fond de tous les cœurs."

Hier, c'étaient les évêques suisses qui, dans leur lettre collective, demandaient " que la pleine liberté du Pape et le patrimoine de saint Pierre, qui lui est nécessaire pour gouverner le monde chrétien, lui soit rendu."

Ne sera-t-on pas frappé de cet accord, de cette unanimité des catholiques ? N'y a-t-il pas là la preuve irrécusable, non seulement que la question romaine est une question *universelle*, mais que c'est une question *vivante*, et qu'elle s'impose plus que jamais aux préoccupations de tous ?

C'est ainsi que les efforts persistants de Léon XIII pour tenir ouverte cette grande cause du Pontificat romain portent leurs fruits salutaires ; les échos du monde entier répercutent la voix qui descend du Vatican et qui fait entendre les revendications imprescriptibles du droit et de la justice.

Cette attitude du monde catholique doit dicter leurs devoirs aux vrais Italiens : elle leur prouve l'intérêt supérieur qu'il y aurait pour l'Italie à terminer ce funeste conflit, à opérer une réconciliation dont leur pays serait le premier à bénéficier. Si la cause du Pape est la cause de tous, elle est surtout celle des Italiens, qui ne pourront regarder l'avenir avec confiance et sécurité que lorsqu'ils auront fait la paix avec le Pape. Puissent-ils le comprendre et agir en conséquence !

La Lettre du Pape et l'Italie officielle.

Sous ce titre, un écrivain de Paris vient de publier une brochure. L'auteur garde l'anonyme, mais son nom est écrit sur toutes les pages. Jamais, peut-être, à l'étranger, la question romaine n'a reçu un tel hommage. Ce n'est pas seule-

lient un commentaire de la Lettre du Pape, c'est un exposé qui épuise certains côtés du débat, c'est la démonstration lumineuse et précise de la nécessité d'une issue pacifique et pacificatrice. Le Pape et le gouvernement italien; la liberté du Saint-Siège; la question internationale; la politique nationale de l'Italie; Rome capitale est une expérience; l'école doctrinaire; Rome intangible; mise en demeure; les nécessités; conclusion: tels sont les chapitres de l'écrit, et ces chapitres portent la marque d'une dialectique acérée et d'une intelligence compréhensive de ce vaste sujet. L'auteur est, de tous les publicistes étrangers, celui qui connaît la mieux la littérature italienne de la question romaine. Il sait tout: les personnes et les choses.

Nous en reproduisons le chapitre suivant qui a pour titre " La liberté du Saint-Siège de l'unité d'Italie " :

Pour que le Pape gouverne l'Eglise qui a ses intérêts dans toutes les régions du globe, catholiques ou dissidentes; pour qu'il soit en mesure de prêter, avec une entière impartialité, " aux peuples et aux gouvernements et à tous les groupes de " la famille humaine " le secours de sa force propre, et d'assurer l'expansion de " la vertu sociale du catholicisme " ; pour qu'il demeure le représentant du principe qui sauvegarde l'indépendance des âmes contre les " croyances laïques " obligatoires, et les forces morales contre cet idéal du fanatisme à rebours et cette idole de l'intolérance jacobin qu'on appelle l'Etat-Dieu; pour qu'en un mot le Pape s'acquitte sans entraves des devoirs de sa charge, et remplisse la mission qui est sa raison d'être, il faut qu'il soit libre d'une liberté palpable et tangible; et il faut qu'étant libre, il le paraisse.

Or, il ne paraît plus libre, et, en fait, il risque de ne pas l'être, s'il devient le sujet de qui que ce soit; et il est sujet, bien que décoré, par une sorte d'aumône, des prérogatives du souverain, s'il réside par le bon vouloir ou par la tolérance de qui que ce soit, sur un sol relevant d'une souveraineté autre que la sienne; s'il se trouve ainsi le jouet des incidents politiques et la proie éventuelle d'une majorité. Au moment où le Souverain-Pontife fit établir dans les dépendances du Vatican un hôpital destiné aux cholériques, les organes attitrés du parti qui, selon ses déclarations répétées, s'est donné pour mission " la destruction totale de l'Eglise ", — du parti dont le chef, notez ce point, est aujourd'hui même au pouvoir, — n'ont-ils pas soutenu que les agents du gouvernement italien auraient le droit, dans un intérêt de sécurité publique, de pénétrer au cœur même du palais apostolique, et, le cas échéant, de pousser leurs investigations *jusque dans les appartements du Saint-Père* ?

Il y a quelques semaines, le journal du premier ministre Crispi déclarait allègrement que la Lettre de Léon XIII rend son auteur justiciable du code pénal italien, et que si, — fait regrettable, — la loi des garanties met la personne du chef de l'Eglise à l'abri des poursuites judiciaires, le journal du Pape, qui a publié cette lettre tombe sous le coup de la loi, sur la presse. Si l'œuvre personnelle de Léon XIII n'est pas déférée à la justice, l'abstention du ministère public est la preuve éclatante et donne la mesure de " la tolérance du gouvernement italien ".

Il convient donc de se demander : où en serait le Pape, où en serait la Papauté, au cas d'une guerre européenne où l'Italie serait impliquée ? Qu'advierait-il, dans l'hypothèse dont il faut bien, depuis les traités qui portent la signature du comte de Robilant, entrevoir la possibilité, d'une guerre directement engagée entre l'Italie et la France ! Quelle serait l'indépendance du Chef de l'Eglise dans ses communications avec le monde catholique ? Quelle serait la liberté d'allures de ses nonces, non moins que celle des ambassadeurs accrédités auprès du Pape ? Lors de la discussion de la loi de garanties, un amendement fut présenté en vue de la situation dont on parle : cet amendement fut repoussé non parce qu'il n'était pas fondé en principe, mais parce que, fût-il déclaré, il est des circonstances dans lesquelles une seule loi doit être invoquée, *la raison d'Etat*.

Dans cette raison d'Etat, seule règle désormais des rapports du gouvernement italien avec le Saint-Siège, que d'éventualités menaçantes, éventualités inacceptables pour la Papauté, parce qu'elles sont inacceptables pour le monde chrétien tout entier !

Ce n'est pas la liberté morale que le Saint-Siège revendique et qu'il s'agit de lui assurer. Cette liberté-là existe de soi et par soi. On ne la donne pas plus qu'on la confisque : le Christ était libre dans le prétoire ; Pie VII était libre dans sa prison de Savone. La liberté que le Pape réclame, parce que cette liberté est la condition *sine qua non* de son action régulière dans le monde, et que le monde ne lui permettrait de ne la point réclamer, c'est la liberté extérieure, une liberté qui soit à la fois un signe et un rempart contre les caprices des événements. Cette sorte de liberté, la société politique et la société religieuse ont cru l'avoir assurée, et le Pape en a joui, depuis la sortie des catacombes, sous la protection de garanties, matérielles. Ces garanties dans leurs transformations historiques et en des conditions mobiles comme tous les faits humains, — tantôt protectorat municipal et républicain, tantôt suzeraineté ou souveraineté plus ou moins nominale sur des communes libres, tantôt exercice d'une autorité constitutionnelle limitée par des pactes, tantôt royauté absolue et gouvernement centralisé, — ces garanties ont reçu un nom dont la signification a été variable comme les phénomènes politiques qu'il désignait, le nom générique de *Pouvoir temporel*.

Le pouvoir temporel, sous la forme que les trois derniers siècles ont connue, celui que l'esprit d'absolutisme centralisateur reconstitua en 1815 et lors de la Restauration de 1849, dans une Italie divisée en Etats distincts, ce pouvoir-là a cessé d'être. Il a disparu dans la création d'un organisme nouveau sorti, en 1870, des événements et de la nécessité. Inconciliable avec le système né du triomphe de l'indépendance d'un peuple et de la résurrection d'une nationalité, il a perdu les bases politiques et sociales sur lesquelles avait reposé le gouvernement ecclésiastique, depuis le seizième siècle. Il ne saurait revivre — le passé appartient au passé, — re-

trouvât-il en lui-même des conditions de vie, que par la destruction de l'unité italienne.

Or, l'unité qui ne semblait conforme, pourquoi ne pas l'avouer ? ni à la nature physique et morale, ni au génie, ni à la vocation historique, ni aux traditions séculaires de l'Italie : l'unité que les plus grands citoyens de cet illustre pays, en notre siècle, Balbo, Manzoni, Gioberti, Tommaseo, Manin, d'Azeglio, Capponi, Cavour lui-même, avant 1860, n'ont ni désirée, ni entrevue ; que ses amis les plus sincères peut-être ne lui souhaitaient pas ; l'unité qui a fait succomber la patrie de Machiavel à la redoutable tentation de se parer du titre de " grande puissance ", en affrontant le risque d'un tel rôle ; l'unité qui, du moins, lui permettrait, si des rêves périlleux ne l'éblouissaient pas, de trouver, dans une activité pacifique et féconde, les avantages inappréciables d'une prépondérante neutralité ; l'unité, quoi qu'on pense et quoi qu'on veuille, est désormais pour l'Italie, il faut le reconnaître, la condition de la paix intérieure, la garantie de l'indépendance, la loi définitive du développement national.

Mais, en créant l'unité, en incorporant les anciennes provinces de l'Eglise à l'organisme qui resserre, autour d'une capitale unique, ses parties divergentes, concentre ses forces, et relie en un faisceau ses éléments constitutifs, l'Italie ne supprimait et ne pouvait supprimer ni la nature des choses, ni les nécessités qui s'imposent au nom de la civilisation chrétienne, ni les lois providentielles, ou, si l'on veut, les " fatalités tragiques " de l'histoire.

De par ces fatalités ou ces lois, l'Italie est et demeure responsable devant le monde. Être liée indissolublement à la papauté, c'est la nécessité sans doute, pour l'Italie, d'affirmer son génie, et, au milieu de difficultés de la nature la plus délicate de mettre en œuvre les ressources inépuisables de son esprit politique ; mais, c'est pour elle, à coup sûr, la cause d'un prestige exceptionnel et d'une incomparable grandeur. L'Italie sait, ainsi que le déclarait, quelques mois avant son avènement au ministère, le député Crispi, qu'elle " n'a pas de victoires à opposer aux victoires pontificales ; " que c'est par Léon XIII et non par aucun autre que le nom italien retentit si haut, depuis dix années ; et que si, aujourd'hui même, elle fait figure dans le monde, c'est grâce à l'hôte auguste qu'abritent les murs du Vatican. En sorte que la vérité sur le présent et sur l'avenir de la Péninsule est véritablement exprimée par cette formule : " Avec le Pape, l'Italie est grande et respectée ; sans le Pape, elle est privée de sa meilleure gloire ; contre le pape, elle est exposée à tous les malheurs. "

L'Italie ne saurait donc se refuser à pourvoir par des conditions suffisantes à l'absence des garanties d'indépendance dont jouissait antérieurement le Saint-Siège. Aujourd'hui, comme à toutes les époques, l'Italie, siège de la papauté, est redevable de ces conditions au pape, parce que le pape en est redevable à l'univers.

Or, ces garanties, sous la forme nouvelle qu'elles doivent né

cessairement revêtir, ce n'est pas l'Italie seule qui a qualité pour en déterminer la nature et en fixer l'étendue. Elles ne peuvent résulter que d'un accord entre les trois puissances intéressées : l'Italie qui les propose, le pape qui les accepte ou les modifie ou les répudie, le monde chrétien et politique qui intervient comme témoin de l'entente réalisée entre l'Italie et le chef de l'Eglise, et qui, par l'intermédiaire de la diplomatie universelle, constate et ratifie cette entente.

Régler à elle seule, sans l'Eglise, en dehors de l'Eglise et, par là même, contre l'Eglise, les conditions de la liberté qu'il faut garantir au Saint-Siège, serait de la part de la puissance qui y prétendrait une erreur inadmissible ou une intolérable témérité. Ce que cette puissance ferait à elle seule serait dépourvu de toute valeur de droit : ce qu'elle se flatterait d'imposer à la papauté pourrait être, à l'occasion, et par les peuples des deux mondes, déclaré nul et non avenue.

Tels sont les principes qui se dégagent de la nature même des choses. Ce sont ces principes qui ont déterminé l'attitude de la papauté vis-à-vis de l'Italie, à partir de 1870 ; ce sont eux qui ont présidé à la controverse poursuivie dans le monde entier depuis les événements de cette époque, et qui ont dicté la Lettre souveraine adressée par Léon XIII à l'interprète de sa pensée souveraine ; ce sont ceux qui s'imposeront tôt ou tard à la raison des hommes d'Etat.

Le Congrès de Trèves.

Ce Congrès, le xxxivème, a été une démonstration sans réplique, une manifestation imposante, un témoignage irrécusable de l'abnégation et de l'harmonie des catholiques. Le comité a fait son devoir avec une sagacité et une prévoyance dignes d'éloge. De tous les points de l'Allemagne, les chefs et les troupes sont accourus apporter une pierre nouvelle à l'édifice de la restauration religieuse et sociale. L'affluence a peut-être dépassé l'attente et n'a rien cédé en prestige à celles des plus brillantes années.

Evêques, prêtres, laïques, chefs et soldats ont discuté dans la communauté de sentiments et d'idées les grands intérêts de " l'Eglise et de la société ", selon les paroles mêmes du télégramme du cardinal Rampolla. Il y a eu 1516 membres actifs ; 1450 participants ; 4020 assistants : soit un total de 7986 visiteurs. Chiffre plus éloquent que toutes les paroles !

La pensée d'union et d'action hiérarchiquement harmonique a été la marque dominante de l'assemblée. Résolutions, discours, travaux, tout porte cette empreinte féconde. Aucune dissidence, aucun recul. On a pu constater que, plus que les années précédentes, les travaux et les résolutions ont revêtu un caractère de promptitude merveilleuse. Cette préoccupation a éclaté jusque dans les

lettres d'adhésion des évêques absents. Ce qui distingue le parti catholique, c'est le grand bon sens de l'abnégation puisée aux sources de la religion et de la subordination aux autorités ecclésiastiques. L'histoire enregistre des exemples de déchirements dans l'Eglise, lorsqu'après une longue persécution la paix se lève comme une aurore de promesse sur une nation. Les plus brillantes périodes de l'Eglise n'ont pas échappé à cette loi morale. Seul peut-être dans les annales religieuses, le catholicisme allemand s'est soustrait, par sa discipline et son organisation, à ce *fatum* des événements.

L'amour pour le Pape Léon XIII et la confiance dans sa sagesse pleine de sollicitude, la soumission aux évêques, l'attachement aux chefs, la fidélité aux principes et aux programmes, l'harmonie des idées et des travaux, la subordination des sympathies personnelles aux intérêts généraux, l'élan, la foi, la discipline, toutes ces grandes choses forment la caractéristique glorieuse de l'Assemblée d'hier. N'y-t-il pas là un exemple d'une portée universelle, une leçon de sagesse et de dévouement pour tous? Ne faut-il pas admirer cette continuité d'inspirations à travers les vicissitudes des événements? De toutes ces voix et de toute cette enquête du Congrès se dégage l'idée-mère : ce que nous avons été hier, nous le sommes aujourd'hui et nous le serons demain. Il n'y a ni recul, ni arrêt, il y a progrès, développement, perfectionnement graduel et harmonieux. Les partis sont comme les peuples et les individus; invincibles, grands, sans faiblir, ils ont passé au creuset des épreuves.

Le Congrès a fait preuve de son tact habituel. Toutes les questions politiques ont été exclues avec un soin jaloux. Ce sont les grandes assises catholiques, c'est l'enquête purement religieuse et sociale. Sous ce rapport, les catholiques ont su entrer, avec une perspicacité louable, dans les idées mêmes qui guident Léon XIII dans le gouvernement de l'Eglise universelle. La concordance est ici absolue encore entre la Lettre du Pape, la dépêche du cardinal Rampolla, les lettres des évêques et les discours des orateurs. Mgr Korum, l'âme épiscopale de ce concile du dehors, a maintenu l'Assemblée dans la juste nuance et l'équilibre le plus parfait. Dès le principe, avec son éloquence vibrante et apostolique, avec cette parole si expressive et si enthousiaste, où l'image colorée s'unit à la trame rigoureuse de la dialectique, le sympathique prélat a placé les esprits sur les cimes sereines de la foi et de la charité. Aucune allusion à la politique courante, aucune attaque contre le gouvernement ou les personnes : c'a été l'affirmation pure et simple des principes catholiques et le culte des œuvres de dévouement. On a mêlé heureusement le nom de S. M. l'empereur à celui de Léon XIII. On a rendu hommage à leurs mérites pour la paix. M. de Gruben a même relevé le caractère religieux de Bismarck. Cette raideur de tempérament, cette tenue noble et chrétienne, cette virilité de conduite s'imposent au respect et à l'imitation.

Le même tact évangélique a inspiré l'Assemblée à l'égard des protestants. On n'a pas entendu une parole de blâme ou de reproche, aucune récrimination, aucune réprobation. Ce ne sont cependant pas les motifs qui faisaient défaut. Dans cette dernière période, une recrudescence de passion a ligué sous la bannière de l'Association évangélique (*Evangelischer Bund*) l'esprit de secte et les haines confessionnelles contre la papauté et l'Eglise en Prusse. Qui ne se rappelle leurs injures au dernier Congrès protestant ? Quel contraste saisissant entre la douceur des uns et les invectives des autres ? Où est le génie de l'Evangile ? Un protestant anglais disait récemment que ce qui l'avait mis en garde contre les vieux catholiques, c'était cet esprit de contention qui les animait vis-à-vis des catholiques romains. Rien de plus vrai. La vertu, comme la vérité, ne consiste pas exclusivement dans la protestation contre les autres. Elle est la lumière, la force, la virilité. Les catholiques allemands pensent, avec raison, que leur influence a sa source dans la discipline, l'éducation politique, religieuse et sociale, et non dans le recours à l'insulte facile et la protestation négative. Cette sérénité d'attitude n'honore pas seulement l'esprit de tolérance chrétienne et la charité apostoliques des congressistes, elle fait honneur aussi à leur prudence et à leur savoir-faire. Notre action est en raison directe de notre caractère.

Voilà les caractères généraux de ce Congrès.

Au sujet de ce Congrès, un écrivain protestant, M. le sénateur Pressensé, s'exprime ainsi :

“ La trente-quatrième assemblée générale des catholiques allemands s'est terminée le jeudi soir 1er septembre, devant une assemblée considérable, quoi qu'en aient dit les journaux officieux, et par un temps splendide, “ un temps de congrès ”, a dit M. Windthorst, comme on dirait : le soleil d'Austerlitz. Passons sur la grande procession d'hommes pour honorer les reliques illustres de Trèves et la visite solennelle à la plus belle antiquité romaine de la ville, la *Porta Nigra*, sur laquelle étaient gravés ces mots : *Ave Cruz, spes orbis !* Ces grandioses manifestations religieuses en de tels lieux produisent une impression profonde sur leurs participants, et attestent, pour leur part, à cette fin du dix-neuvième siècle, que tant d'observateurs superficiels, croient gagné à l'irréligion tromphante, à quel point la foi religieuse sous ses diverses formes, adé puissance, et quelle folie il y a à la traiter comme quantité négligeable.”

LA NATIVITE DE LA SAINTE VIERGE A LYON.

On sait que, chaque année, le 8 décembre la ville de Lyon s'illumine tout entière en l'honneur de l'Immaculée-Conception et que chaque année, le 8 septembre, la même ville reçoit sur les

quais une bénédiction du Saint-Sacrement, donnée du haut de Fourvière, en l'honneur de la Nativité de la sainte Vierge. Voici en quels termes le *Salut public* rend compte de cette dernière fête :

“ La manifestation a été plus saisissante et plus édifiante que jamais. Une foule énorme était dispersée sur une longueur de quai de plus de deux kilomètres.

“ Depuis plusieurs siècles, notre population remplit chaque année ce devoir religieux, et ni la raillerie de la presse radicale, ni le respect humain n'ont pu arriver à sortir du cœur de nos compatriotes l'amour profond qu'il porte à Marie. C'est un spectacle vraiment touchant de voir toutes ces femmes et tous ces hommes venir s'agenouiller non pas dans une église, non pas dans un endroit privé, mais en plein air, à la face des incrédules, et manifester ouvertement leur foi.

“ C'est Mgr Foulon qui a donné la bénédiction annuelle. Au premier coup de canon, la foule tout entière, à l'exception de quelques gamins et quelques imbéciles qui, posant pour les esprits forts, ont gardé leur chapeau sur la tête, s'est agenouillée et s'est inclinée devant le pontife.

“ Pendant quelques minutes, le public est resté silencieux ; puis il s'est relevé au troisième coup de canon, heureux d'avoir manifesté une fois de plus sa confiance dans la protectrice de la cité.”

La laicisation de l'hôpital La Riboisière a eu lieu, dit la *Semaine* de Paris, le jeudi 15 septembre. Les religieuses Augustines ont quitté cet hospice à cinq heures, et des voitures, mises à leur disposition par la compagnie du chemin de fer du Nord, les ont conduites à l'Hôtel-Dieu, maison-mère de la communauté.

Ces saintes et dévouées hospitalières consacraient, depuis 1854, leurs soins et leur expérience aux malades nombreux que reçoit cet établissement.

En annonçant la mesure injuste et imprudente qui les frappe, nous avons dit quels étaient les mérites de ces vaillantes femmes, à quels sacrifices et à quelle abnégation héroïque les engageait le genre de vie qu'elles choisissent pour l'amour de Dieu et pour le soulagement des pauvres.

Etablie à l'Hôtel-Dieu, quand un évêque de Paris fondait un abri pour les infirmes et les malades, cette communauté, qui suit la règle de saint Augustin, est essentiellement parisienne ; c'est une des institutions les plus anciennes et à laquelle la reconnaissance populaire doit davantage.

Modestes dans leur dévouement autant qu'infatigables dans leurs services, au moment où elles sont frappées par les arrêts du conseil municipal, elles n'ont fait entendre ni une plainte ni même une réclamation.

— Avez-vous quelques griefs à alléguer contre nous ? s'est écriée de demander la Supérieure.

— Aucun, répondit le directeur de l'Assistance publique.

— Alors, pourquoi nous chasser.

— Vous n'êtes plus de notre temps...

Pour éviter tout éclat et toute manifestation, les hospitalières avaient, dès la veille, remis leur inventaire, leurs clés, leurs services ; levées à quatre heures, selon la coutume, elles se sont réunies pour la prière matinale une dernière fois dans la chapelle dépouillée de tous ses ornements. Une heure après, les portes s'ouvraient devant elles et, sous leur voile baissé, les exilées pleuraient.

Derrière les fenêtres des salles, les malades se tenaient debout ; ils avaient quitté leur lit pour saluer et dire adieu à celles qu'on leur enlevait.

Dans une salle, entre autres, occupée par des enfants atteints de fièvre typhoïde, c'étaient des cris et des protestations répétées, au milieu des larmes :

— Mère, ne vous en allez pas !... restez avec nous !...

Que de souvenirs et que de mérites emportent avec elles ces religieuses, congédiées sans motif, sans respect des droits acquis, sans souci de leur dignité et leur vertu !

La Commune avait été ou plus honnête ou moins cynique. Les Augustines n'avaient pas quitté l'hôpital pendant ces semaines néfastes ; Dombrowski avait établi là son quartier général ; les malades avaient été abrités, contre les obus et les balles, dans les sous-sols et dans les caves.

A l'approche de l'armée de Versailles, le chef des fédérés, sentant la partie perdue, entraîne ses troupes, en donnant l'ordre de mettre le feu à La Riboisière. Une demi-heure après, on le rapportait avec une balle dans la poitrine, et la Supérieure elle-même recevait son dernier soupir et son dernier mot : " Mon Dieu ! que je souffre ! "

Qui sait si de ceux qui les expulsent aujourd'hui, plusieurs ne viendront pas réclamer le même secours pour leur dernière heure ?

La mesure odieuse qui frappe les religieuses Augustines, après toutes les autres, les enlève de La Riboisière aujourd'hui, les chassera de Beaujon le 1er octobre, et ne tardera pas de les banir de Saint-Louis et de la charité qu'elles desservent encore, soulève l'indignation publique.

Voici une protestation éloquente dans sa simplicité ; on ne la lira pas sans émotions, c'est la lettre d'adieu écrite par les malades d'une salle dont nous taïrons le nom ; tous les malades, sans exception, l'ont signée, et, par un sentiment que l'on comprendra, à côté de leur nom, ils ont ajouté le numéro du lit qu'ils occupent :

Ma Sœur,

" Vous qui avez été une mère par la tendresse et la sollicitude

toute maternelle dont vous avez toujours entouré vos chers malades, souffrez qu'à votre départ ceux que vous quittez, s'unissent pour vous faire leurs adieux.

Nous sentirons vivement votre absence, nous le prévoyons déjà, car rien ne saurait remplacer vos soins dévoués et, surtout, la bienveillante abnégation qui vous inspire dans l'exercice de votre charitable mission.

“ C'est ce que nous tenions à vous dire, comme remerciement et comme souvenir de votre séjour dans cette maison ; vous et vos sœurs y laissez un nom béni et nos regrets vous accompagnent. ”

(Suivrent les signatures de tous les malades :)

LES SOULIERS ROUGES.

Un journal de tempérance publie la confession suivante d'un buveur converti.

“ Un soir j'étais établi, selon ma triste habitude, dans cette maudite auberge, buvant le gain de la journée, lorsque se présenta un marchand ambulancier, portant dans son sac de jolis petits souliers d'enfant. La femme de l'aubergiste le fit entrer et laissa sa petite fille choisir la paire qu'elle préférait. Celle-ci mit avec empressement la main sur de jolies bottines rouges. La mère les lui chaussa et porta en triomphe l'enfant vers son mari puis paya gaiement.— Quelque chose m'étouffait ! “ Misérable que tu es, me dis-je, c'est parce que tu apportes ton argent ici que cet homme peut si facilement satisfaire les fantaisies de son enfant, tandis que les tiens sont dans les guenilles et dans la misère. Non ! cela ne peut pas durer ! Il faut que cela change. ”

“ Aussitôt je me levai, je partis. Je trouvai en sortant ma femme qui venait me chercher pour me ramener au logis. En me rencontrant elle eut peur, car je n'étais pas bon pour eux. Je voulus prendre l'enfant qu'elle portait, mais ma fillette elle-même fit un mouvement de répulsion pour se dégager de mes bras. Je la pris cependant. Je la couvris de caresses inaccoutumées. Je réchauffai contre ma poitrine ses pieds nus et glacés, et ce contraste avec les bottines rouges acheva de me briser le cœur.

“ Toi aussi tu auras des souliers, lui dis-je et dès ce soir ! ” Je me dirigeai vers une boutique, j'achetai des souliers. Les pieds de ma chère enfant furent au chaud.

Et je pris l'engagement devant Dieu, et en lui demandant son aide, de ne pas remettre les pieds à l'auberge. Grâce à lui, j'ai tenu ma parole. Notre intérieur n'est plus le même. La paix a remplacé les disputes incessantes, l'aisance la misère. Ce sont les souliers rouges qui ont tout fait. Ou plutôt c'est Dieu qui a tout fait par le moyen de ces petits souliers rouges.”

HISTOIRE D'UNE VOCATION.

(Suite et fin.)

Sa voix devint basse, tremblante, incertaine...

Il se laissa lentement glisser du banc de bois sur lequel il était assis, tomba sur un genou..., puis, se prosternant, humilié, vaincu, la voix brisée, le cœur plein de sanglots, les yeux voilés par les pleurs et serrant convulsivement sur sa bouche le chapelet de la Terre-Sainte, il cria comme un appel en grâce, comme une adjuration suprême, ce mot qui résume toutes les faveurs pour l'agonisant :

— *Priez pour nous, maintenant et à l'heure de la mort.*

Le chapelet était fini.

Je me levai et, serrant la main de l'abbé Morieu :

— Dieu est entre vous, lui dis-je.

Julien se leva,

— Par pitié, Monsieur, me dit-il, assistez-moi avec l'aumônier quand mon heure sera venue.

— Je vous le promets...

— Maintenant, dit-il à mon ami, je veux me confesser.

Je racontai à ma mère cette scène touchante. Pendant trois jours, je partageai les soins dont l'abbé Morieu environna le condamné ! Son repentir était sincère. Il se disposa à la mort et voulut la subir comme une juste expiation. Ainsi que nous le lui avions promis, nous fûmes deux à l'accompagner pendant le trajet de la prison au village. Julien ne cessait de répéter des actes de repentir ; le chapelet était passé autour de son cou, il priait avec ferveur, et tous deux nous étions édifiés de ses regrets sincères. Échelonnés sur la route, des groupes de curieux attendaient la fatale charrette ; l'attitude de Julien imposa le respect et le silence. Nous fîmes davantage, et, pour associer ceux qui avaient voulu jouir de l'agonie d'un homme aux invocations de sa dernière heure, nous récitâmes à haute voix les litanies, tandis que la charrette roulait jusqu'à Binval.

Julien aperçut la guillotine.

— Je suis content de mourir, me dit-il ; je pense que le bon Dieu accepte mon expiation... J'aimais beaucoup ma mère, ajouta-t-il, et ma tendresse mal dirigée m'a entraîné... Vous lui direz que je la regrette, Monsieur l'abbé, vous lui direz qu'après Dieu, toute ma tendresse fut pour elle...

Il aperçut le clocher du village... On sonnait un glas...

— C'est ma mort qu'annoncent les cloches de la paroisse... Elles fêtèrent mon baptême, elles invitent à prier pour moi.

La maison de Catherine était maintenant visible.

Devant la blanche muraille, était tendue une serge noir ; sur un petit autel, étincelait un crucifix de cuivre entre deux chandelles allumées et deux gros bouquets de scabieuses : la fleur des veuves et la fleur du deuil. Sur la porte, debout, immobile, les

yeux fixés sur la charrette qui s'avavançait, se tenait Catherine, la mère de douleurs... Elle vit que je lui montrais le ciel, comprit qu'elle était exaucée, et fendant la foule, se glissant entre les gardarmes, elle s'écria :

— Messieurs les soldats, Monsieur le bourreau, Julien va mourir..., je vois le couteau, le glas tinte... Il se repent, il espère en Dieu, laissez-moi lui dire que je lui pardonne.

Devant cette grande douleur, les agents de l'autorité reculèrent.

— Oui, dit Catherine, oui, mon Julien, tu n'es pour moi ni innocent, ni criminel, tu es mon fils... je suis ta mère... je t'aime toujours... Meurs en homme... meurs en chrétien ! ta mère t'assiste de ses prières, ta mère te bénit encore.

Le condamné s'agenouilla, le *De profundis* fut récité à haute voix. Julien ôta le chapelet de son cou et l'enlaça dans ses doigts.

— Vous viendrez le reprendre. Vous m'ensevelirez, balbutia-t-il.

— Oni fit la mère...

Julien monta sur l'échafaud, demanda pardon à tous du scandale qu'avait causé son égarement, des crimes qu'il avait commis, puis se tournant vers moi :

— Je vais mourir, Monsieur, et ceux que le bon Dieu rappelle voient quelquefois bien des choses... Sans vous, quelle que soit la bonté de M. l'aumônier, je serais mort dans l'impénitence ; vous trouvez le joint du cœur... Vous avez ce qu'il faut pour les prisonniers et les maudits... Ah ! donnez-leur votre vie ! Vous me sauvez, vous en sauvez bien d'autres ! ... Ne pleurez pas, Monsieur l'abbé, ou plutôt, oui, pleurez : c'est par les larmes, par l'élan, par la pitié qu'on s'empare des âmes, quelque perverses qu'elles soient !.

Mon ami et moi nous l'embrassâmes... Le couperet tomba.

Une femme en deuil ! prit dans son tablier la tête coupée, s'agenouilla près du corps déshonoré, l'entoura d'un drap blanc, dénoua doucement les mains crispées qui serraient le chapelet et se dirigea vers le cimetière. Nous la suivîmes, et Julien fut enterré dans un coin obscur du champ de repos de Binval.

Les paroles de cet homme, le conseil qu'il m'avait donné du haut de l'instrument de supplice, la seconde vue dont je crois que les mourants sont parfois doués par le ciel, ont décidé de ma vocation. Désormais je ne pouvais être qu'aumônier d'une prison ou d'un bagne... Je crus que les prisonniers, dont la plupart font un court séjour dans la maison de détention, étaient suffisamment guidés, éclairés, instruits par les aumôniers spéciaux... Le bagne m'attirait... le bagne d'où l'espérance semble bannie... le bagne qui renferme les damnés de ce monde... Je fis des démarches... l'abbé Legal venait de mourir, j'arrivai à Brest, et j'y ai trouvé tant de douleurs de misères, de tortures, que je bénis Dieu de la vocation spécial qu'il m'avait fait connaître par la bouche de Julien.

Oui, j'ai cru souvent, je crois encore que c'est ma vraie voie ! Comme le disait Julien, dans son langage naïf, je trouve le *joint*,

Le côté vulnérable; sensible de ces hommes chez qui tout sentiment ne saurait s'éteindre... Je les attire presque infailliblement... Ceux qui me résistent, eh bien ! je les mets encore entre les mains de Dieu !

Souvent, je me suis entretenu de ces choses avec Cyrille de Breteuil, mon condisciple à Sainte-Anne. Il quitta l'humble séminaire de campagne pour Saint-Sulpice où il acheva ses études. Sa foi ardente, son courage, son enthousiasme le portaient vers les rivages lointains où n'a pas encore lui la lumière de la foi. Il était né missionnaire. Parti pour l'Amérique, il était revenu à Paris rapportant les cendres de son angélique sœur, Viatrice de Breteuil. Que de fois, entre les voyages du zélé propagateur de l'Évangile, nous sommes-nous entretenus de nos missions diverses ! Il court visiter l'Indien naïf que gouverne la loi naturelle, il brave le climat neigeux du Kamschatka, sa course ne s'arrête que là où finit le monde habité. Moi, j'ai pour royaume l'enceinte d'une tanière dans laquelle les bêtes fauves de l'espèce humaine sont enfermées. Je rappelle peu à peu la foi, la charité, l'espérance dans les âmes. Je laboure cette terre inculte, j'arrache les plantes vénéneuses pour semer le bon grain, trop heureux quand le succès couronne mes efforts, quand le mourant presse la croix sur ses lèvres, quand l'agonisant avoue les crimes de sa vie ! J'ai voulu me faire le Las Casas du bagne ! Il faut que la doctrine du Christ, qui a tant aimé les pécheurs, triomphe des natures les plus féroces. J'ai offert ma vie en sacrifice pour mes malheureux enfants. Je voudrais être leur espérance, leur rédemption et leur salut. Le Sauveur qui a divinisé le pardon sur la terre ; le Christ qui a promis au pauvre déshérité des biens de ce monde sa part à côté de lui et presque une royauté dans le ciel, triomphera infailliblement, même dans ces sépulcres hideux. Il nous faut devenir les Fénelon, les Vincent de Paul de ces infortunés ; le ciel aura pour nous des joies et des consolations inappréciables, pour nous payer d'avoir rappelé des brebis égarées au bercail du pasteur.

Voilà l'histoire de ma vocation : l'appel fortuit d'un confrère, le mot d'un condamné à mort.

Fin.

DÉCES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

M. Bellemare, ép. Belhumeur.— Rachel Bélanger, ve Brière.— R. Quintal ve Ratelle.— A. Mercier.— F.-X. Riendeau.— C. E. Smith.— S. McDougal.— F.-X. Valade.— Tél. Lahaie.— L. Dubé, ép. Bourgeois.— M. Labelle.— E. Patenaude, ép. Durocher.— Jos. Gingras.— A. Martineau.— H. Routin.— Cath. McGuire.— H. Henriquel.— H. Gation.— M. L. Deschamps.— J. Roy.— C. St-Yves, ép. Mercier.— J. Chouinard.— C. Morel, ép Gouette.— C. Lachance, ép Gingras.— J. B. Paquin.— C. Dénigé, ve Lafond.— J. Cloutier.— P. Rodden.— Z. L'heureux.— C. Rivet, ve. Lorian.— W. Livernoche.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR DESAULNIERS FRÈRE & CIE

(SUCCESEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISE

VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRÉS

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MÉDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR,
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTRÉAL.

PENTURES A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

MONTRES Grand choix de **MONTRÉS** en **OR**
et **ARGENT** des plus célèbres ma-
nufactures Suisse et Américaine,
Bijoux de sa fabrique et de l'Étran-
ger, argenterie, lunettes et lorgnons
en or, argent, acier et nickel. Chape-
lets en pierres précieuses montés sur or et argent. Médailles en or.
(Sujet religieux). Chez,

NARCISSE BEAUDRY,
1580, rue **NOTRE-DAME** Montréal.



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL
22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.
TROY, NEW-YORK

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier
45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

MAISON DE SANTE

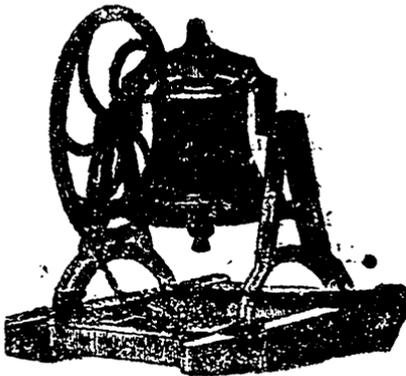
POUR LES

ALIÉNÉS ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRÈRES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église près Montréal, P. M.



FONDERIE CANADIENNE CLOCHES

POUR

Eglises Collèges et Convents

SEULES OU EN CARILLONS AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marché et de
meilleure qualité que les cloches
anglaises ou américaines.

Fournitures pour intérieur des
églises.

Appareils de chauffage d'après les
meilleurs systèmes.

E.CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.



Les célèbres Vins du
Canada, la Bière et le Por-
ter Labatt de London, le
Beurre de choix, sont les
spécialités de la Maison

J.-B. RICHER

No 556, Rue LaGauchetière

MONTREAL.



LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le cinquième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 19 OCT. 1887, A 2 H P. M

VALEUR DES LOTS :

\$ 60,000.00

PREMIERE SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

| | | |
|-------------------------------|---------|---------|
| 1 Immeuble.....de | \$5,000 | \$5,000 |
| 1 Immeuble.....de | 2,000 | 2,000 |
| 10 Terrains à Montréal.....de | 300 | 3,000 |
| 15 Ameublements.....de | 200 | 3,000 |
| 20 do.....do | 100 | 2,000 |
| 100 Montres d'or.....do | 50 | 5,000 |
| 1,000 Montres d'argent.....de | 20 | 20,000 |
| 1,000 do do.....de | 10 | 10,000 |

2,147 Lots valant \$50,000

\$1.00 LE BILLET

DEUXIÈME SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

| | | |
|----------------------------------|---------|---------|
| 1 Immeuble.....de | \$1,000 | \$1,000 |
| 2 Immeubles.....de | 500 | 1,000 |
| 4 Voitures.....de | 250 | 1,000 |
| 50 Chaines d'or.....de | 40 | 2,000 |
| 1000 Services de toilette.....de | 5 | 5,000 |

557 Lots valant \$10,000

25 cts LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue : garantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SÛVÉTÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasin, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

**Agent général pour la province de Québec.
RUE NOTRE-DAME, Montréal.**